



Comité unique de programmation du Pays de Brest du 11 décembre 2018 Compte-rendu

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
<p>Marc COATANÉA, conseiller régional référent</p> <p>André TALARMIN, 1^{ier} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest</p> <p>Frédérique BONNARD LE FLOCH, Vice-Présidente de Brest métropole</p> <p>Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers</p> <p>Patrick LECLERC, Président de la CC du Pays de Lanerneau-Daoulas</p> <p>Daniel MOYSAN, Président de la CC Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime</p> <p>Bernard TANGUY, Président de la Communauté de Lesneven-Côte des Légendes</p>	<p>Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère</p> <p>Émilie CARIOU, ADESS</p> <p>Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée</p> <p>Per Iann FOURNIER, CCI métropolitaine Bretagne Ouest</p> <p>Yves JULLIEN, personne qualifiée</p> <p>Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture</p> <p>Hervé QUINQUIS, personne qualifiée</p>

Excusés

Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise

Armel LORCY, Vice-Président de la CC Pleyben-Châteaulin-Porzay

Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Jean-Claude LEBRETON, C.F.E-CGC

Membres avec voix consultative :

<u>Présents</u>	<u>Excusée</u>
<p>Bernard QUILLÉVÉRÉ, Vice-Président du conseil départemental chargé du Pays de Brest</p> <p>Sabine BAURAND-CONSTANCE, Sous-Préfecture de Brest</p> <p>Katell CLOAREC, Sous-Préfecture de Brest</p> <p>Renée THOMAIDIS, conseillère régionale</p>	<p>Laurence FORTIN, conseillère régionale</p>

Techniciens :

Charlotte DESSANDIER, Conseil Régional

Anne LOZACHMEUR, Conseil Départemental

Sterenn APPÉRÉ, Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Vérification du Quorum

Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)

Le double quorum est atteint :

7 membres du collège privés et 7 membres du collège élus sont présents.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote pour les projets sollicitant le FEADER – LEADER

✓ **Ajustements d'opérations**

Dossiers FEDER :

Marc COATANÉA informe que suite à l'instruction du dossier SOLUTIC « favoriser le développement des pratiques numériques et culture numérique » porté par la CCI métropolitaine Bretagne Ouest, et approuvé en CUP avec un montant prévisionnel de FEDER de 64 000 €, a été retenu pour un montant de 62 800 €.

Il informe également de l'abandon du projet d'aménagement de l'espace de co-working de la commune du Faou, projet validé en CUP du 29 novembre 2016. Les 37 884 € de FEDER qui avaient été accordés sont donc réabondés dans l'enveloppe ITI FEDER.

- Ces ajustements d'opérations sont validés par les membres du CUP

✓ **DLAL FEAMP**

1. Validation des décisions prises en commission et informations sur les projets présentés en commission Mer et Littoral du 30 novembre

Sterenn APPÉRÉ présente les décisions prises en CML :

Nouveau règlement intérieur : modifications (2 points) :

- **Préparation et secrétariat de la CML :**

- ➔ « Les services du Pays informeront les porteurs de projets devant être auditionnés »

- **Audition des porteurs de projets :**

- ➔ Durée de présentation : 10-15 min (auparavant : 5 min)
- ➔ Echanges avec la CML : 10-15 min (auparavant : 10 min)

- Ces 2 points sont validés par les membres du CUP

2. Information sur les projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable

- **Application numérique « Mon Pêcheur » → 28 500 € DLAL FEAMP**

Application permettant aux pêcheurs de vendre en directe – via une application – leurs poissons du jour

- **Promotion de la filière algues par l'écomusée de Plouguerneau : Association Karreg-Hir → 50 330 € DLAL FEAMP**

Nouvelles animations pour faire découvrir les algues au grand public (partenariat avec les acteurs de la filière)

- **PECHESPIR - Animation de la charte pêcheur partenaire avec un focus sur les interactions pêche professionnelle et espèces protégées : AFB – PNMI → 44 250 € DLAL FEAMP**

Recrutement d'un animateur pour accompagner les pêcheurs sur des moyens d'atténuation en mer conciliant pratiques professionnelles et conservation d'un milieu naturel de qualité avec un focus sur les interactions pêche professionnelle/espèces protégées

3. Montants DLAL FEAMP sollicités et restants

Fiche-action (n°)	Dotation DLAL FEAMP	Etat des crédits FEAMP mobilisés par les précédentes CML	Crédits FEAMP mobilisés pour la CML du 30/11/2018	Crédits FEAMP restants à mobiliser en CML
1 - Cohabitation des usages sur le littoral pour une meilleure intégration spatiale des activités	140 000 €			140 000 €
2 - Connaissance partagée pour des pratiques durables	140 000 €	25 952,80 €	44 250 €	69 797,20 € (50% restants)
3 - Accès aux métiers et découverte par les jeunes de la pêche et de l'aquaculture	140 000 €			140 000 €
4 - Offre touristique basée sur les activités, produits et équipements maritimes	140 000 €		50 330 €	89 670 € (64% restants)
5 - Consommation, achat et approvisionnement local	140 000 €	100 505 €	28 500 €	10 995 € (8% restants)
6 - Fonctionnement collaboratif et diversification des productions	140 000 €	108 000 €		32 000 € (23% restants)
7 - Coopération	55 412 €		-	55 412 €
8 – Animation-fonctionnement	134 220 €	41 213,66 €		93 006,34 €
TOTAL	1 029 632 €	275 671,46 €	123 080 €	630 880,54 €

4. Transferts d'enveloppes entre fiches actions DLAL FEAMP

	FA 1 - Cohabitation des usages et intégration spatiale des activités	FA 2 - Connaissances partagées et pratiques durables	FA 3 – Accès et découverte métiers	FA 4 – Offre touristique	FA 5 – Consommation, achat et approvisionnement local	FA 6 - Diversification et collaboration
Enveloppe restante	140 000 €	69 797,20 €	140 000 €	89 670 €	10 995 €	32 000 €
Transfert	-110 000 €	+ 110 000 € FA1	-54 000 €	-15 000€	+ 30 000 € FA3	+ 24 000 € FA3 + 15 000 € FA4
Enveloppe après transfert	<u>30 000 €</u>	<u>179 797,20 €</u>	<u>86 000 €</u>	<u>74 670 €</u>	<u>40 995 €</u>	<u>71 000 €</u>
TOTAL enveloppe restante FA = <u>482 462,20 €</u>						

- Les transferts d'enveloppes présentés ci-dessus sont validés par les membres du CUP.

✓ **Programme LEADER**

Avis de programmation LEADER

Aménagement muséographique du domaine de Menez Meur
M.O : PNRA

Postes de dépenses	Montant	Financeurs	Montant
Travaux	116 271,55 €	Région Bretagne	23 254,31 €
		Département 29	49 066,55 €
		<u>FEADER</u>	<u>20 696,34 €</u>
		Autofinancement	23 254,31 €
TOTAL Assiette éligible	116 271,55 €	TOTAL financements	116 271,55 €

- Les membres du CUP valident la demande de subvention au titre du FEADER de 20 696,34 € d'une assiette éligible de 116 271, 55 €. Marc COATANÉA ne prend pas part au vote.
- Le montant programmé (20 696,34 €) pour ce projet est inférieur à celui voté en 1^{er} CUP (32 955 €) du fait de l'inéligibilité du lot de travaux sur la signalétique (démarré avant la date de dépôt de la demande). Ainsi, 12 258,66 € sont réabondés pour la fiche action 3 « Vers une valorisation partagée de nos spécificités ».

Modification du compte-rendu du 4 juillet 2018

Répartition des dotations LEADER par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer

Un des montants présentés dans le compte-rendu était erroné.

-	<u>Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)</u>	<u>Montant de subvention mobilisée à ce CUP</u>	<u>Restant à mobiliser en CUP</u>
Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant	420 000 €	150 000 €	46 143 €
Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	350 000 €		249 796 €
Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités	460 000 €		13 200€
Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	350 000 €		260 170 €
Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale	61 500 €		61 500 €
<i>Animation - Gestion</i>	396 391 €	36 642,55 €	359 748 €
TOTAL DOTATION	2 037 891 €	186 642,55€	990 557 €

➤ Les membres du CUP valident le tableau rectifié.

Examen de projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat

	Crédits régionaux (dotation 2017- 2020)	Crédits mobilisés suite au précédent CUP	Montant de subvention mobilisé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du Pays de Brest	7 354 842 €	5 920 708 €	0 €	1 434 134 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	3 572 352 €	2 143 263 €	15 050 €	1 414 039 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	5 883 873 €	2 620 721 €	124 808 €	3 138 344 €
Axe services collectifs essentiels	4 202 767 €	3 218 564 €	342 323 €	641 880 €
TOTAL DOTATION	21 013 834 €	13 903 256 €	482 181 €	6 628 397 €

Dont crédits de fonctionnement disponibles : 88 686 €

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Programme FEADER-LEADER

Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant	450 000 €		0 €
Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	320 000 €		249 796 €
Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités	520 000 €	- 12 258,66 € Réabondement	12 258,66 €
Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	290 000€	100 000 €	110 170,13 €
Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale	61 500 €		61 500 €
Animation – Gestion	396 391 €		359 748,45 €
TOTAL DOTATION	2 037 891 €	87 741 €	793 473, 24€

A partir de l'avis formulé par le CUP, le porteur de projet est invité à constituer son dossier de demande de subvention avec l'accompagnement du Pays. Après vérification par le Pays de sa conformité à la fiche, le dossier complet est transmis au service instructeur de la Région pour instruction réglementaire. Un deuxième passage en CUP (sans audition) est ensuite programmé pour avis définitif.

ITI FEDER

Répartition des dotations pas axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEDER ITI Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Action 1.2.1 : Favoriser le développement des pratiques et cultures numériques	171 429 €	- 39 084 € Réabondement	81 929 €
Action 3.1.1 : Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	292 208 €	0 €	121 503 €
Action 3.2.1 : Réhabiliter le parc de logement résidentiel – Volet 1 : Le parc de logement social	825 394 €	0 €	108 394 €
Action 3.3.1 : Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	183 333 €	0 €	183 333 €
TOTAL DOTATION	1 472 364 €	-39 084 €	495 159 €

- Réabondement suite à la baisse du projet SOLUTIC et à l'abandon du projet d'espace de co-working du Faou

Tableau récapitulatif des décisions du CUP

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Réhabilitation de la salle de sport intercommunale - SI Plateau de Ploudiry	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 211 615 € soit un montant prévisionnel de 42 323 €	Subvention du Département sollicitée
Construction d'une cuisine scolaire - Commune de Plouguerneau	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 1 409 019 € (plafonnée à 100 000 €) soit un montant prévisionnel de 100 000 €	Subvention du département non sollicitée
Reconstruction d'une salle polyvalente - Commune de Tréglonou	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 1 211 238 € (plafonnée à 100 000 €) soit un montant prévisionnel de 100 000 €	Subvention du Département sollicitée
Aménagement de la rue du Lannou et réalisation d'une piste cyclable - Commune de Plougonvelin	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 360 000 € soit un montant prévisionnel de 72 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Réalisation d'une piste cyclable - Centre bourg de Ploudalmézeau vers l'agglomération de Portsall - Commune de Ploudalmézeau	Crédit région - Fiche action 3.1 : accompagner les projets facilitant la mobilité durable	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 209 593 € soit un montant prévisionnel de 41 918 €	Subvention du Département sollicitée
Animation et accompagnement des ports de l'Iroise - Agence française pour la biodiversité/Parc Naturel Marin d'Iroise	LEADER - Fiche action 4 : vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote ainsi que André TALARMIN en tant que Vice-Président du Parc Naturel Marin d'Iroise	Europe FEADER LEADER : 50 000 €	Subvention du département non sollicitée

G4DEC - Service commun de 4 EPCI autour d'un projet mutualisé d'économie circulaire - Communauté de communes du Pays des Abers	LEADER - Fiche action 4 : vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote ainsi que Christian CALVEZ, Président de la CCPA, et les 3 Présidents des communautés de communes du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de Lesneven-Côte des Légendes	Europe FEADER LEADER : 50 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Création d'une piste cyclable : 1er tronçon de l'itinéraire Milizac/Lanrivoaré - CC Pays d'Iroise	Crédit région - Fiche action 3.1 : accompagner les projets facilitant la mobilité durable	Avis favorable à l'unanimité André TALARMIN ne prend pas part au vote en tant que Président de la CCPI	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 54 452 € soit un montant prévisionnel de 10 890 €	Subvention du Département sollicitée
Coopérative Territoriale de Restauration - Association ADESS Pays de Brest	Crédit région - Fiche action 2.3 : créer les conditions favorables à la création, reprise et au développement des activités économiques et des entreprises, et à l'innovation	Avis favorable à l'unanimité Emilie CARIOU en tant que co-présidente de l'ADESS ne prend pas part au vote	Région : 13,80 % d'une dépense prévisionnelle de 109 050 € soit un montant prévisionnel de 15 050 €	Subvention du Département sollicitée
Construction d'une crèche - Commune de Plouarzel	Crédit région - Axe services collectifs essentiel	Avis favorable à l'unanimité André TALARMIN ne prend pas part au vote en tant que Maire de Plouarzel	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 1 456 680 € (plafonnée à 100 000 €) soit un montant prévisionnel de 100 000 €	Subvention du département sollicitée

Avis définitif FEADER-LEADER

Aménagement muséographique du domaine de Menez Meur - PNRA (1 ^{er} passage en CUP le 4/04/2017)	LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	Europe FEADER LEADER : 20 696,34 € (La subvention initiale de 32 955 € est diminuée de 12 258,66 €)	
--	--	---	--	--

Ajustements d'opérations - ITI FEDER

SOLUTIC « favoriser le développement des pratiques numériques et culture numérique » - CCI métropolitaine Bretagne Ouest	La subvention initiale de 64 000 € suite à l'instruction est diminuée de 1 200 €, soit une subvention actualisée de 62 800 € au titre de la fiche action 1.2.1	
Aménagement de l'espace de co-working - Commune du Faou projet validé en CUP du 29 novembre 2016	Abandon du projet - La subvention initiale de 37 884 € est réabondée au titre de la fiche action 1.2.1	

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets.



André TALARMIN
1^{ier} Vice -Président du Pays Brest



Marc COATANÉA
Conseiller régional référent